

AVANT-PROPOS

Florence DESCAMPS

Vice-présidente du Comité d'histoire

Peut-on imaginer le temps, la patience et la persévérance nécessaires à la genèse et à la conduite d'un programme d'archives orales ? Dans le cas présenté ici, le programme André Chastel est né en 2009-2011 d'après une idée originelle de Jean-Miguel Pire, chercheur à l'École pratique des hautes études, puis reprise en 2012 par Sébastien Chauffour, conservateur en chef du patrimoine à l'INHA, et Dominique Hervier, conservateur général honoraire du patrimoine. Le projet a été inscrit en 2014 au programme du Comité d'histoire du ministère de la Culture grâce au soutien de Maryvonne de Saint Pulgent, de Geneviève Gentil et de moi-même, et s'est vu hébergé par l'École nationale des chartes (Jean-Michel Leniaud en était alors directeur) et l'équipe Histara de l'EPHE (Sabine Frommel, directrice d'études ; Eva Renzulli, chargée de conférences ; et moi-même). Il a été accompagné par un comité de pilotage scientifique et méthodologique qui a suivi, à travers de nombreux va-et-vient, l'élaboration du questionnaire, la rédaction des fiches chrono-thématiques ainsi que celle des contrats ; il a également été scandé de rapports d'étape réguliers et de présentations dans des séminaires (à l'EPHE) ou des colloques¹. À cet égard, il offre l'exemple abouti d'une ingénierie historique des témoignages oraux venue à maturité.

Le programme André Chastel s'est déployé en plusieurs phases et s'est transformé au fil du temps et de la collecte. À l'origine, il se présentait comme un programme de collecte d'archives orales conservatoires et patrimoniales

1. « Pratiques contemporaines de l'histoire orale. De l'entretien aux archives orales », journées d'étude soutenues par le Campus Condorcet, 11-12 avril 2019, EHES. Lettre d'information du Comité d'histoire, n° 18, janvier 2016 (en ligne : <https://www.culture.gouv.fr>).

autour d'une personnalité phare de l'histoire de l'art et s'accompagnait d'un projet pilote de mise en ligne d'extraits oraux. Ce projet documentaire s'est doublé très vite d'un véritable programme de recherche sur André Chastel, historien de l'art et acteur public, en croisant archives écrites, conservées pour partie à l'INHA – bibliothèque de l'INHA et Centre André-Chastel –, et témoignages oraux rétrospectifs, avant de s'enrichir dans une phase ultime – après l'idée d'une base de données en ligne, abandonnée faute de moyens et de temps – d'un projet d'écriture (« faire le portrait » d'un historien d'art) et d'un projet éditorial.

Ce projet d'archives orales scientifiques² prend place dans le corpus des archives orales constitué par le Comité d'histoire du ministère de la Culture depuis ses origines (1993)³, dont la constitution laisse apparaître rétrospectivement une véritable cohérence⁴ : histoire des ministres de la Culture (André Malraux, Jacques Duhamel, Michel Guy, Jean-Philippe Lecat, Jack Lang) ; histoire des politiques publiques culturelles de 1945 à nos jours, qu'elles soient menées à l'échelle centrale ou locale ; histoire administrative du ministère de la Culture et de ceux qui l'ont construit ; histoire de l'enseignement de l'architecture, et aujourd'hui, avec cet ouvrage, histoire de l'histoire de l'art... André Chastel concentre en définitive en sa personne la quasi-totalité des thématiques chères au Comité d'histoire : l'évocation d'André Malraux, le fondateur ministériel, « l'invention » du ministère de la Culture, la politique de protection de Monuments historiques et ses différents dispositifs (les secteurs sauvegardés, la Commission des monuments historiques), la création de l'Inventaire général, le développement des services culturels et patrimoniaux,

2. Je distingue traditionnellement plusieurs types d'archives orales : les archives orales conservatoires, les archives orales scientifiques, les archives orales commémoratives ou mémorielles, les archives orales pédagogiques, les archives orales transmissives, les archives orales communicationnelles.

3. Le mouvement historique de création des comités d'histoire ministériels trouve ses origines dans les années 1970 et se déploie dans les années 1980 et 1990. Outre des activités scientifiques et éditoriales, s'inscrivant dans le sillage des services historiques des Armées et du Comité d'histoire de la Sécurité sociale (1973), ces comités mettent en œuvre de grands programmes d'archives orales thématiques, rationalisées ou prosopographiques portant sur l'après-1945 jusqu'aux années 1980. Citons parmi les plus actifs le Comité pour l'histoire économique et financière de la France rattaché au ministère de l'Économie et des Finances (1987), la cellule Histoire orale du Service d'histoire de l'éducation (1992), le Comité d'histoire du ministère de la Culture (1993), le Comité d'histoire du ministère de l'Équipement (1995), le Comité d'histoire de la poste (1995), etc. Le même mouvement s'observe dans les grandes entreprises publiques (EDF, SNCF, Renault) et dans les banques (Paribas, Crédit Agricole, Société générale, etc.). Sur cette floraison de structures de programmation et d'animation historique, voir Florence Descamps, *Guide des comités d'histoire et des services historiques*, Paris, SIG, 1999 ; Florence Descamps, « Les comités d'histoire ministériels en France et l'histoire de l'État des années 1970 à nos jours. Une expérience d'ingénierie historique » in Michel Manguot, Sylvain Schirmann (dir.), *Les institutions européennes font leur histoire. Regards croisés soixante ans après le traité de Paris*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2012, p. 93-111.

4. Voir David Fouqueray, « État des archives sonores du Comité d'histoire conservées dans le cadre des campagnes d'archives orales thématiques entreprises depuis sa création », tapuscrit révisé en 2017. L'ensemble des entretiens s'élève à environ 600 heures.

l'élaboration de leurs outils d'expertise, l'importance de l'architecture et de l'urbanisme dans la période des Trente Glorieuses, la question récurrente de l'éducation artistique et enfin, apparaissant grâce à ce projet, le développement de l'histoire de l'art en France et la rénovation de son enseignement universitaire et académique...

Même s'il croise des axes de recherche familiers au Comité d'histoire (histoire des politiques publiques du patrimoine et histoire des administrateurs de la culture, pour n'en citer que deux), ce programme d'archives orales est largement innovant : en histoire de l'art d'abord, car en dépit de quelques travaux universitaires pionniers ayant fait appel aux témoignages oraux⁵, l'utilisation de ce type de sources reste encore peu usuelle dans les travaux académiques, et la discipline, en France, accuse un certain retard dans la constitution de corpus oraux patrimoniaux et institutionnels⁶ ; mais également car, pour la première fois en France, a été lancé un programme institutionnel et scientifique de collecte de témoignages oraux consacré à un professeur⁷, qui plus est un professeur d'histoire de l'art⁸. Ayant dû forger leurs méthodes en marche, les deux auteurs nous donnent à lire une expérience autant qu'une expérimentation, nous livrant avec honnêteté le *making of* d'une enquête orale, depuis les premières hypothèses, les tâtonnements, les apories, l'évaluation des acquis et des limites, jusqu'aux premières conclusions – nécessairement provisoires.

5. L'usage de l'entretien de recherche ou des témoignages oraux des contemporains appliqué au monde des arts est familier en histoire (Émilie Verger et l'enseignement aux Beaux-Arts de Paris, par exemple), en sociologie (Jean-Louis Violeau et les écoles d'architecture en Mai 68 ; Jérémy Vandebunder sur la pédagogie de la création artistique ; Clélia Barbut sur les arts de la performance), en histoire de l'architecture (Éric Lengereau, Jean-Lucien Bonillo) ; il est plus rare en histoire de l'art à proprement parler et se concentre essentiellement en histoire de l'art contemporain, sous l'impulsion de professeurs pionniers comme Philippe Dagen, Laurence Bertrand-Dorléac, Françoise Levailant, relayés par leurs élèves (Déborah Laks sur les Nouveaux Réalistes et la réutilisation des matériaux de récupération).

6. Quelques programmes pionniers ont ouvert la voie. Citons deux exemples : dans le domaine du patrimoine artistique, le programme d'archives orales « Histoire du vitrail, 1920-1980 », mené au tournant des années 1990 et 2000 au sein de l'Inventaire par Véronique David et Michel Hérold sur les ateliers et les maîtres verriers français (<http://www.centrechastel.paris-sorbonne.fr/page/archives-orales-architecture-et-art-religieux-en-france-1920-1980>) ; en histoire de l'art contemporain, le « Programme sur les archives orales de l'art de la période contemporaine (1950-2010) », mené sous la direction d'Annie Claustres, par le Centre d'archives de la critique d'art à Rennes, le département des études et de la recherche (DER) de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), l'Inathèque de France (INA) et la bibliothèque Kandinsky du musée national d'Art moderne de Paris, est également un des rares exemples de cette démarche – ce programme est toujours actif et se poursuit à travers la base de données de l'INHA : Agorha, <http://www.purl.org/inha/agorha/001/41>.

7. Jusqu'à présent, ce sont surtout les hommes politiques qui ont bénéficié d'archives orales dédiées grâce à des dispositifs mémoriels permanents et institutionnalisés : Charles de Gaulle, Pierre Mendès France, Georges Pompidou, François Mitterrand, etc.

8. On peut citer à titre d'exemple le programme des archives orales des professeurs du Collège de France lancé en 1993-1994 sous l'impulsion de Guy Thuillier, qui a fait long feu, et en histoire de l'art, le programme consacré à Jacques Thuillier, lui aussi inabouti.

Enfin, cet ouvrage est une réflexion sur l'écriture biographique autant qu'une ambition historique. Comment, à partir de fragments discontinus, hétérogènes et lacunaires – archives primaires publiques, correspondances et autres archives privées, sources imprimées, témoignages oraux rétrospectifs –, écrire l'histoire d'une personnalité publique qui a atteint le sommet de la reconnaissance académique et qui a elle-même en partie préparé les conditions de son passage à la postérité ? Que saisir de ce que cette personne a été ? Qu'en dire ? Comment le dire ? Comment ne pas tomber dans le piège de l'hagiographie et de « l'illusion biographique »⁹ ? Dans le cas présent, ces deux risques inhérents à l'exercice biographique ne se trouvent-ils pas accrus par le statut dominant de « grand savant » et par l'empathie que dégagent les témoignages oraux de ses proches ? À cet égard, le choix du terme *portrait* dans le titre de l'ouvrage semble juste. Il rend compte du caractère subjectif de l'entreprise, nécessairement partielle et située *du point de vue* des deux auteurs qui, tel le peintre, le photographe ou le réalisateur de cinéma, captent et construisent leur objet d'étude *par* et *dans* leur propre regard. Ici, dans une sorte de mise en abyme, les regards des deux auteurs se démultiplient, car ce sont les regards des proches, des collègues, des collaborateurs et des élèves, érigés en « informateurs privilégiés », qui sont ici mobilisés, entrecroisés et mis en scène pour donner à voir et à entendre un André Chastel enseignant, inventeur, entrepreneur, homme d'influence et de réseaux.

À ce portrait, les sources orales apportent une contribution notable, faisant entendre leur « petite voix » dans les interstices des sources primaires, publiques et privées. À la lecture de l'ouvrage de Dominique Hervier et Eva Renzulli, quels apports de cette source peut-on dégager ?

En préambule, il faut souligner les efforts du Comité d'histoire du ministère de la Culture qui, depuis plus de vingt-cinq ans, est engagé non seulement dans le développement de corpus d'archives orales, ce qui est devenu un exercice classique dans les grandes organisations, mais s'est également risqué à leur exploitation et à leur publication¹⁰ – ce qui l'est beaucoup moins –, acceptant de prendre au sérieux, tout en les mettant à l'épreuve, les intuitions des fondateurs de l'histoire orale¹¹ ou des archives orales institutionnelles¹². Encouragés dans

9. Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, p. 69-72.

10. Marie-Ange Rauch, *Le Bonheur d'entreprendre : les administrateurs de la France d'outre-mer et la création du ministère des Affaires culturelles*, Paris, La Documentation française, 1998 (20 entretiens) ; Éric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique*, Paris, Picard, 1990 (35 entretiens) ; Michèle Dardy-Cretin, *Michel Guy, secrétaire d'État à la Culture, 1974-1976. Un innovateur méconnu*, Paris, La Documentation française, 2005 (45 entretiens).

11. Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

12. Guy Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976, p. 28-32 ; Guy Thuillier [signé Jacques Caritey], « Archives et mémoire de la nation : pour une politique des archives orales », *La Revue administrative*, vol. 41, n° 246, 1988, p. 563-567 ; Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, *Histoire orale ou archives orales ? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de*

leur entreprise par le Comité d'histoire, les deux auteurs ont donc accepté de relever le défi et de répondre à la double question méthodologique et scientifique qui préoccupe tant de producteurs, de conservateurs et d'utilisateurs de corpus oraux : Comment exploiter les témoignages oraux ? Quels sont les apports des sources orales ? Au fil du texte, et sans prétendre à une quelconque exhaustivité, je me contenterai de souligner quelques points prouvant, me semble-t-il, que les témoignages oraux ont fait la preuve de leur fécondité.

Encore et toujours la méthode...

Rien ou presque ne nous est caché des conditions de production de cette source orale. On commence par la construction, par cercles concentriques, du corpus des témoins, que l'on aurait aimé voir plus étendu, notamment à l'étranger pour mesurer le rayonnement international de Chastel, ainsi qu'auprès de ses détracteurs pour mieux évaluer les concurrences et les oppositions qu'il a suscitées. On poursuit avec la préparation méticuleuse des entretiens, appuyée sur cette technique de la bio-bibliographie, parfaitement adaptée au savant, à l'écrivain et au chroniqueur qu'a été André Chastel, et sur une méthode d'interview scrupuleuse et érudite, organisant un va-et-vient serré entre sources manuscrites, sources d'archives, sources imprimées, témoignages oraux et entretiens audiovisuels de diverses provenances (cf. la collection « Les inventeurs de Patrimoines », dirigée par Pascal Liévaux, et les interviews radiophoniques ou filmés d'André Chastel). Ce maillage des sources – leur mise en dialogue attentive et précise – est sans aucun doute l'une des marques de fabrique distinctives de cette collection de témoignages oraux... Dans la phase suivante, au-delà des instruments de documentation désormais classiques (fiches chrono-thématiques, indexations), les auteurs livrent leurs réflexions sur la transcription et la « restitution » de la parole enregistrée, ainsi que sur le choix des citations et leur mise en texte. Enfin, la discussion des biais générés par l'enquête orale, l'autoprésentation des deux auteurs et l'éclaircissement de leur « posture » de témoin (pour Dominique Hervier), d'interviewers, de chercheurs et d'auteurs viennent nourrir une autocritique de la source et des conditions de sa production que peu de chercheurs pratiquent de façon aussi honnête et transparente. Bref, une belle étude de cas pour une « productologie »

la Sécurité sociale, Paris, Association pour l'histoire de la Sécurité sociale, 1980 ; Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 183-199 ; Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), 2006 [2001], accessible en ligne depuis 2013.

des corpus oraux, en plein essor¹³, qui emprunte autant à l'égo-histoire qu'à l'enquête sur l'enquête.

Après cet examen méticuleux, contradictoire et critique des sources écrites et orales, qu'apprend-on d'André Chastel à travers les témoignages oraux de ses contemporains ? Rappelons que de la part des auteurs, il n'existait pas originellement d'intention d'écrire une biographie, non plus que de rechercher l'exhaustivité. C'est ainsi que dans ce portrait tout entier orienté selon la focale professionnelle, voire professorale, à l'exception de quelques indications pudiques et discrètes, l'homme « privé » nous échappe... mais pas seulement. Nous échappe également le Chastel observateur, témoin ou acteur des grands événements du xx^e siècle. Sur *sz* guerre de 1939-1945, sa captivité, sa perception de l'Occupation et de la Libération, sur la construction de cette Europe dont il est un citoyen cosmopolite et polyglotte, sur l'installation de la V^e République gaullienne et malrucienne qu'il a approchée de si près, sur la crise de Mai 68 et son cortège de contestations anti-mandarinales et de réformes universitaires, les trop courts développements que l'on peut trouver dans l'ouvrage sont autant d'appels à complément d'enquête... Il n'est pas interdit de penser que même si les entretiens n'ont pas été orientés par ce questionnement historien, ils détiennent indirectement des informations précieuses. Quoi qu'il en soit, destinées à éclairer l'action publique d'André Chastel davantage que son œuvre scientifique et littéraire, bien connue par ailleurs, il me semble que les archives orales collectées mettent en valeur trois traits principaux, peut-être jusqu'ici sous-estimés ou tout simplement peu documentés.

André Chastel, le professeur, l'enseignant, le pédagogue et le directeur de recherche

Les activités d'enseignement « en situation » et de direction de travaux ne laissent guère de traces écrites ; à moins d'être enregistrées, elles sont difficilement saisissables et renseignées, car elles sont généralement fondées sur l'oralité : le cours, le séminaire, la conférence, le conseil bibliographique ou historiographique, l'entretien particulier avec l'étudiant, la relecture critique ou commentée d'un plan de thèse ou d'un brouillon de chapitre... Ici, c'est André Chastel en action qui nous est donné à entendre et à voir, notamment dans ses conférences à l'EPHE ou à la Sorbonne : son attachement à l'érudition et à l'exercice de la description ; la pratique orale et écrite de la recension

13. Gilles Laferté, Paul Pasquali, Nicolas Renahy, *Le Laboratoire des sciences sociales : histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, Raisons d'agir, 2018 ; Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2019.

d'ouvrage ou du compte rendu ; le commentaire de l'actualité éditoriale française et étrangère ; les traductions collectives ; l'exposé oral ; l'innovation d'une confrontation des images sur double écran ; les visites et les voyages sur site ; l'impératif du « voir » et du « faire voir », etc. Les témoignages oraux permettent d'appréhender le directeur de recherche et le pédagogue en action, mais aussi la réception de cet enseignement par les auditeurs ou les étudiants et sa fécondité : ce qu'ils en ont retenu et ce qu'ils en ont fait à leur tour dans leurs propres travaux.

André Chastel, entrepreneur dans les champs du patrimoine et de l'histoire de l'art

À lire les développements consacrés à André Chastel acteur public, on ne peut s'empêcher de penser à d'autres grands « savants » ayant œuvré à la structuration scientifique et institutionnelle de leur champ de recherche à la même période. Citons par exemple Georges-Henri Rivière – entrepreneur en patrimoine, compagnon de route de l'ethnologie, de l'ethnographie et de l'ethnomusicologie, inventeur du musée national des Arts et Traditions populaires, de la muséographie moderne, et « magicien des vitrines »¹⁴ –, Fernand Braudel – fondateur de la Maison des sciences de l'homme¹⁵, premier président de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), « entrepreneur des sciences sociales » – ou encore Michel Crozier – fondateur de la sociologie des organisations¹⁶ (cf. la création du CSO au CNRS) –, tous bâtisseurs et instituteurs de dispositifs d'action publique collectifs et durables, depuis la production d'expertises et d'outils jusqu'à la création d'entités administratives et scientifiques dédiées. Appliqués au cas d'André Chastel, les témoignages oraux documentent ainsi les débuts du Centre de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne (CRHAM) au CNRS et sa recherche coopérative sur programme (RCP n° 10) consacrée au quartier des Halles au cœur du Paris historique, la définition de la politique des Secteurs sauvegardés et la préhistoire et la philosophie de l'Inventaire général... On mesure ainsi combien les années 1960 ont laissé subsister, à l'ombre d'un appareil bureaucratique encore peu développé, des espaces de liberté, d'initiative et de « bricolages » administratifs autorisant sur ses marges de nombreuses innovations (recrutements, pratiques, ressources, etc.). Au sujet de ces dispositifs, au-delà du charisme de Chastel chef d'équipe

14. Nina Gorgus, *Le Magicien des vitrines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2003.

15. Giuliana Gemelli, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob, 1995 ; Pierre Daix, *Braudel*, Paris, Flammarion, 1995.

16. François Chaubet, *Michel Crozier. Réformer la société française*, Paris, Les Belles-Lettres, 2014.

(intuition, séduction, argumentation, capacité de discernement dans le choix de ses collaborateurs, capacité à déléguer ou à propulser des têtes chercheuses), c'est la question des méthodes, des outils et de l'innovation technique qui se voit désignée comme stratégique, autant que celle des compétences humaines et de l'expertise : plans et relevés, cartographie, dessin, photographie, archéologie descriptive, utilisation des archives et du cadastre, établissement de fiches-types et de dossiers normalisés, etc. Sur tous ces sujets, les témoignages sont particulièrement stimulants.

André Chastel, un grand mandarin

Le troisième apport des témoignages oraux concerne la construction attentive et calculée d'une trajectoire sociale, professorale et intellectuelle vers le plus haut niveau, fondée non seulement sur la recherche de l'excellence scientifique et académique, mais aussi sur l'entretien soigneux d'un réseau dense d'élèves et de disciples (cf. les stratégies de placement mises en place pour certains élèves), d'*aficionados*, d'auditeurs, de collaborateurs fidèles et de collègues universitaires français et étrangers redevables ou tout simplement pris dans un entrelacs de liens d'échanges scientifiques et symboliques. La maîtrise des principales langues européennes, la participation aux colloques internationaux, les séjours et les échanges à l'étranger, sont autant d'atouts mobilisés par Chastel au cours de sa carrière. Mais le croisement des archives orales et écrites montre que les réseaux chastéliens s'étendent bien au-delà de l'horizon universitaire, appuyés sur la recherche méthodique de positions ou de relais d'influence au sein de l'État et du monde ministériel, dans le monde des revues et de l'édition spécialisée ou généraliste, dans la presse et auprès des journalistes (on dirait aujourd'hui dans les médias), au sein des sociétés savantes et des associations de défense du patrimoine, dans les milieux mondains, en France et à l'étranger. À cet égard, l'étude fine des modes d'intervention de Chastel au sein de la Commission des monuments historiques ou de la Commission nationale des secteurs sauvegardés est très instructive et rend compte du travail que demande la construction d'une autorité scientifique, mais aussi d'un pouvoir d'influence.

En creux des sources écrites et orales se dévoile au temps d'André Chastel le fonctionnement du monde académique français, ses us et coutumes, ses rituels, sa sociabilité savante et internationale, ses honneurs, ses croisements avec le monde de la haute administration ou le monde local (sociétés savantes, propriétaires privés), plus rarement avec le monde politique, mais aussi ses conflits de frontières et de territoires académiques, ses concurrences d'écoles

(École normale supérieure contre École des chartes), de corps et d'institutions, les affrontements d'expertise, la compétition pour les publications, pour les postes de professeur, pour les locaux et les budgets...

En guise de conclusion, il me semble qu'à travers les témoignages, André Chastel, dans son domaine, celui du patrimoine et de l'histoire de l'art, n'est pas sans présenter des traits communs avec les administrateurs de la France d'outre-mer déjà étudiés par le Comité d'histoire du ministère de la Culture, avec les « modernisateurs » du Commissariat général au Plan et du ministère des Finances, avec les préfets aménageurs pompidoliens ou les ingénieurs conquérants d'EDF, du TGV ou du CEA. André Chastel partage avec eux la volonté d'innovation et le désir d'entreprendre, si caractéristiques de cette parenthèse mythique qu'a constitué pour les hauts fonctionnaires, et plus généralement pour les acteurs publics, la période des Trente Glorieuses, au cours de laquelle, disent les témoins, il suffisait de vouloir pour faire.